

Formation

Gymnastique féminine

Juges - Recyclage

"Mouvement ensemble"

Besançon - 13/01/2024



Organisateur Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public :

Age minimum : 15 ans dans l'année
Obligation d'être licencié au moment de l'inscription.
Toute personne licenciée et motivée

Contenu :

Etude du Programme Fédéral des Mouvements ensemble Jeunesses et Aînées

- Apprentissage de la méthode de notation des mouvements d'ensemble
- Étude des fautes générales et techniques liées aux mouvements d'ensemble
- Étude des deux mouvements d'ensemble
- Vidéos avec notation

Matin : Généralités sur notation mouvement ensemble
Après-midi : Etude des mouvements ensemble et vidéos

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Centre diocésain - 20 Rue Mégevand - 25000 Besançon**
- Date-s : **Samedi 13/01/2024**
- Horaires – **Accueil : 8 h 30 Début : 9 h – Fin : 17 h**



Repas - hébergement Repas pris sur place au Centre diocésain (compris dans le prix)

Amener :

- Programme Fédéral 2023/2024
- **OU** Photocopies des pages mouvement d'ensemble
- De quoi prendre des notes

Contact le jour du stage : **Monique BOIRON - 06 88 56 14 03**
Corinne GROCHULSKA - 06 75 64 90 12

Inscription :

- Date limite d'inscription : **16/12/2024**
- Date limite de retour des autorisations et de règlement : **04/01/2024**
- Nombre minimum de stagiaires : **1**
- Coût : **25 €**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire **avec le nombre de personnes : GF-JUGES- ENS-13/01/2024**

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : **stages@fscf-bfc.fr**

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.

* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifier vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription.
Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.

Accès au lieu de stage



Inscriptions directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*



* Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet



Autorisation parentale vierge



Conditions d'inscription

